



Comité des statistiques

7^e réunion

24 septembre 2014 (16h00)

Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

Point

Document

- 1. Ordre du jour – à adopter** SC-37/14 Rev. 1
- 2. Rapport sur la réunion du 5 mars 2014 – à approuver** [SC-36/14](#)
- 3. Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner** [SC-38/14](#)

Le Chef des opérations fera rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques et les mesures qui ont été prises, suite à la dernière réunion, à l'égard des pays qui ne respectent pas le règlement. Il fera également rapport sur la communication des prix de détail par les Membres importateurs et l'intérêt exprimé par les Membres à créer un atelier pour améliorer le respect du règlement, comme le prévoit le programme des activités de l'Organisation pour 2013/14 (voir document [ICC-111-30](#)).

- 4. Table ronde sur les statistiques – à examiner** [SC-43/14](#)

Le Comité examinera un rapport sur les travaux des tables rondes des statistiques pour discuter de la question de la fourniture et de la fiabilité de données statistiques, y compris les recommandations sur les statistiques de la consommation.

- 5. L'abonnement pour les publications statistiques – à examiner** [EB-3823/02](#)

Le Comité examinera les abonnements pour les publications statistiques et rapports et envisagera également de réviser la politique de l'OIC en matière de diffusion d'information.

6. Exportations à destination des pays exportateurs – à examiner [SC-39/14](#)

Le Chef des opérations fera rapport sur les exportations de toutes les formes de café à destination des pays exportateurs, y compris les réexportations à partir des pays importateurs.

7. Exportations de café biologique et de cafés différenciés – à examiner [SC-40/14](#)

Le Chef des opérations fera rapport sur les exportations de café biologique, par origine et par destination et les contacts pris avec les pays exportateurs les invitant à fournir des informations sur les échanges du café différencié sur une base volontaire.

8. Suivi des stocks et des réserves de café vert – à noter [SC-41/14](#)

Le Comité examinera les résultats de l'enquête de la Fédération européenne du café sur les stocks et réserves de café vert. Des informations sur les réserves d'autres pays importateurs seront fournies lorsqu'elles sont disponibles. Le Chef des opérations fera rapport.

9. Facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, Liquide et soluble – à examiner [SC-42/14](#)

L'article 2 de l'Accord de 2007 (Définitions) dispose que, dans les meilleurs délais après l'entrée en vigueur de l'Accord et de nouveau tous les trois ans, le Conseil procède au passage en revue des facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, liquide et soluble. Le dernier examen des facteurs de conversion a eu lieu en septembre 2011 (voir [ED-2123/11](#)). Le Comité examinera cette question.

10. Certificats d'origine – à examiner [PM-39/14](#)

A sa réunion du 24 septembre, le CCSP examinera les implications pour les statistiques des cas où les certificats d'origine contenant des informations sur la qualité ne sont plus fournis et passera en revue les avantages de la poursuite du programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ). Le Comité des statistiques pourrait également souhaiter examiner cette question et passer en revue la question des certificats pour la réexportation de café en vue de donner suite aux demandes de deux Membres.

11. Questions diverses – à examiner

verbal

Ordre du jour du Comité des statistiques : Le Chef des opérations invitera les Membres à examiner la préparation des rapports et points de l'ordre du jour permanent du Comité.

Règlement sur les statistiques – Prix indicatifs : Le Règlement stipule que la pondération de chaque groupe de café entrant dans le calcul du prix indicatif composé de l'OIC est passée en revue tous les deux ans (voir l'annexe I du document [ICC-105-17 Add. 1](#) qui a été discuté en mars 2013 et est entré en vigueur 1 octobre 2013). Le Comité examinera cette question à la prochaine réunion.

12. Prochaine réunion – à noter

verbal

La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni) pendant la 114^e session du Conseil (2 au 6 mars 2015).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine (ICC-102-9)
Règlement sur les statistiques - Rapports statistiques (ICC-102-10)
Règlement sur les statistiques - Prix indicatifs (ICC-105-17) ICC-105-17 Add.1 (Prix indicatif composé et prix de groupe de l'OIC : Part de marché et pondération de chaque groupe En vigueur à compter du 1 octobre 2013)
Mandats des comités et organes consultatifs ICC-110-13
Facteurs de conversion du café torréfié, décaféiné, liquide et soluble
Liste des pays exportateurs et de leurs codes, de leurs agents de certification OIC et de leurs ports d'exportation agréés (ICC-106-3)
Concepts et variables applicables aux données et utilisés dans les statistiques de l'Organisation (WP-Board 934/03)
Présentations techniques